

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner **AVANT LE 10 FEVRIER 2012** au CMPP de NANCY

Nom et prénom:
Adresse personnelle:
Téléphone: Courriel:
Fonction:
Établissement:
Adresse:

à titre individuel: 20 €
 inscription au repas: 18 €

Règlement à joindre lors de l'inscription à l'ordre de
« Journée d'étude des CMPP d'Alsace-Lorraine »

dans le cadre de la formation continue
 inscription au repas

Adresse de facturation (si différente de celle de l'établissement)
.....
.....

La Fédération des Centres-Médico-Psycho-Pédagogiques, dite Fédération des CMPP, ayant pour sigle FDCMPP, est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, fondée en 1947.

Son but est de donner une représentation unitaire à l'ensemble des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques.

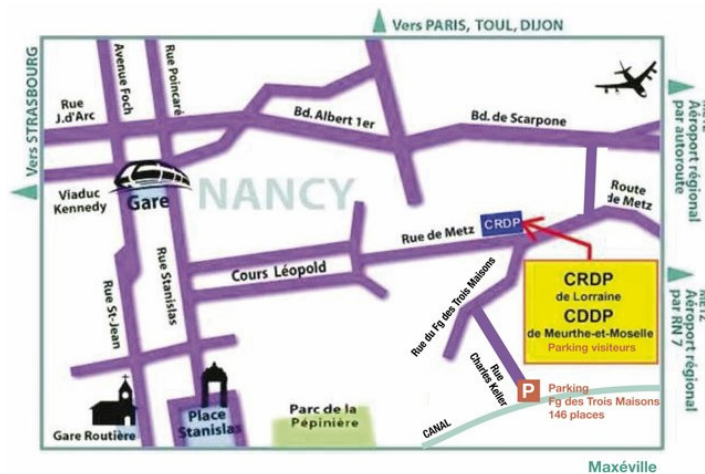
Elle s'inscrit dans le prolongement de l'action réalisée par la Fédération des Associations Nationales de CMPP entre 2003 et 2009, laquelle fédérait les associations: AFCMPP, ANCMPP, GRAMES, ANCMPT.

La Fédération des CMPP s'inscrit dans les valeurs humanistes qui ont fondé historiquement les CMPP, avec pour principales références la psychanalyse, la psychopédagogie et la psychiatrie de l'enfant.

Dans le respect de ces valeurs, elle entend promouvoir une politique des soins aux enfants, adolescents et jeunes adultes. La Fédération des CMPP s'engage à respecter et à promouvoir les principes éthiques suivants:

- le respect de la diversité et de la cohérence des pratiques et des références théoriques;
- la créativité pour adapter nos pratiques à l'évolution de la société et à ce que nous enseigne la clinique;
- la compétence et le professionnalisme des équipes grâce à une politique de formations toujours actualisées.

Plan d'accès



Fédération des
Centres Médico-
Psycho-Pédagogiques

Le travail d'élaboration en CMPP, entre norme et singularité

Journée d'étude des CMPP d'Alsace-Lorraine

SAMEDI 24 MARS 2012 C R D P 99, rue de Metz N A N C Y

Parking assuré

LE TRAVAIL D'ÉLABORATION EN CMPP, ENTRE NORME ET SINGULARITÉ

Après avoir parlé de performance lors des journées précédentes, nous nous interrogerons sur la manière d'entendre la commande sociale qui tend à quantifier et à normaliser les individus. Cette dernière cherche à mesurer l'écart à la norme et à proposer un protocole standardisé de soins pour ramener ce sujet vers cette norme.

Comment laisser une place au temps de l'apprentissage et à l'élaboration singulière qui permettra à l'enfant de trouver sa voie ?

Pour ce faire, les CMPP élaborent en équipe pluridisciplinaire des soins adaptés à la singularité du sujet.

Nous aborderons ce thème sous des perspectives différentes, de la neuropsychologie à la psychanalyse en passant par la pédagogie.

PROGRAMME

- 9 h **Accueil**
- 9 h 30 **Ouverture**
- 10 h **Communications courtes**
- Lysiane Naymark (orthophoniste au CMPP de Metz) : Du temps de la dictée à la dictée du temps.
 - Jean-Georges Antoni (directeur médical du CMPP de Colmar) : Le conte comme norme ?
 - Caroline Kittler (psychologue au CMPP de Lunéville) et Corinne Verdier (rééducatrice en psychopédagogie au CMPP de Lunéville) : L'enfant trop sage.
- 11 h **Séance plénière**
- Stéphanie Caharel (Maître de Conférence Nancy II) : Approche neuropsychologique et singularité.
- 12h à 14h **Repas**
- 14 h **Communications courtes**
- Philippe Chateau (directeur médical du CMPP de Lunéville) : Brèves de consultations
 - Yann Dujeancourt (pédopsychiatre au CMPP de Nancy) : Le dispositif de soins petite enfance.
 - Robert Bouchat (psychologue au CMPP de Nancy) : Le travail de la demande : entre norme et singularité.
- 15 h **Séance plénière**
- Sandrine Calmette (médecin directeur CMPP de la MGEN) et Marika Berges (psychologue, psychanalyste attachée à l'hôpital Sainte-Anne) : du cancre à l'handicapé ; quoi de neuf au pays des difficultés scolaires
- 16h 30 **Conclusion et synthèse**
- Dr Andrée Bauer, Directrice médicale du C M P P de Strasbourg



**Journée d'étude
des CMPP
d'Alsace-Lorraine
SAMEDI 24 MARS 2012**

**Bulletin d'inscription à retourner
avant le 10 février 2012
au
CMPP de NANCY
73, rue Isabey CS 95204
54052 NANCY Cedex**

TARIFS

Formation individuelle:	20 €
Formation continue:	80 €
À partir de la 6 ^o inscription du même établissement:	40 €
Repas:	18 €

**ORGANISME FORMATEUR
FDCMPP**

**Numéro d'agrément
117 5000 3875**